

Chantiers de l'Union REMPART workcamps

Voici des informations générales sur le fonctionnement des chantiers de l'Union REMPART.

L'Union REMPART est composée de 170 associations membres. Chaque année plus de 3 000 bénévoles participent aux chantiers dans toute la France, 25% d'entre eux viennent de l'étranger.

Tous les chantiers bénéficient du label REMPART. Voici comment les chantiers REMPART sont organisés.

A lire avec attention!!

Age

Les chantiers ouverts aux partenaires sont des chantiers pour adultes uniquement : les bénévoles doivent **avoir 18 ans** pour participer. La plupart des bénévoles sur les chantiers ont entre 18 et 28 ans. Il n'est pas possible d'inscrire des bénévoles en dessous de 18 ans sur ces chantiers.

Bénévoles

Douze bénévoles en moyenne participent au chantier, pour la première fois pour certains, tandis que d'autres ont déjà une expérience de chantier. Les bénévoles peuvent venir de toute la France ou des quatre coins du monde. Mais le plus souvent, la majorité des bénévoles sont français.

Langue

Le français est la langue parlée sur le chantier, il est donc préférable d'avoir des notions de français pour participer pleinement.

Durée

Les chantiers durent en général deux ou trois semaines. Les bénévoles doivent participer pendant toute la durée du chantier. Ils arrivent le premier jour et repartent le dernier jour.

Travail

Les informations sur le travail sont données sous réserve : des changements peuvent avoir lieu à cause de la météo notamment. Les fouilles archéologiques ne peuvent avoir lieu qu'avec des autorisations, qui ne sont pas assurées. Il n'est pas nécessaire d'avoir de compétences particulières pour participer aux activités de restauration. Les bénévoles travaillent **en général 35h par semaine** sur le chantier, un ou deux jours dans la semaine étant entièrement consacrés aux loisirs.

Sécurité

Les animateurs de chantier respectent des conditions de sécurité très stricts : des instructions précises seront données au début du chantier sur l'utilisation des outils et du matériel. Les animateurs fourniront également des équipements de sécurité si nécessaire. Tous les chantiers sont conformes avec les normes REMPART, les réglementations du Ministère de la Jeunesse et les réglementations portant sur les monuments historiques et l'archéologie.

Union REMPART is divided into 170 member associations. Every year workcamps all over France draw more than 3000 volunteers, around 25% of whom come from abroad.

All workcamps benefit from the REMPART quality standard. This is the information on how a workcamp is organised.

Please read it carefully!!

Age

Workcamps open to partners are workcamps for adults : volunteers must be 18 or older to be able to take part. Most participants are 18-to-28 years old. It is not possible to send volunteers less than 18 on these workcamps.

Volunteers

Around twelve volunteers generally participate in each workcamp; some are first time participants, others old hands. Volunteers can come from all over France and the whole world : most of volunteers are French though.

Language

French is the language spoken on the workcamp, so it is a good idea to have some knowledge of the language.

Duration

Workcamps usually last for two or three weeks. Volunteers are asked to sign on for the whole period : they must arrive on the first day and leave on the last day.

Work

Information on activities is indicative only. Changes may occur in dates or because of weather conditions. Archaeology digs are organised subject to authorisation. Please note that it is not necessary to have a prior experience to participate in restoration activities. Volunteers usually work 35 hours a week on restoration activities, and one or two days are fully devoted to cultural and leisure activities.

Security

Workcamp team leaders respect very strict security rules: instructions on how to use tools and equipment will be given at the beginning of the stay. Volunteers are also given security equipment if necessary. All the workcamps are run in accordance with the regulations in force with REMPART, the Ministry of Youth and those concerning historic buildings and archaeology.

Loisirs

Visites de sites historiques, randonnées, baignade, sport, activités culturelles : les loisirs sont souvent organisés sur l'initiative du groupe. L'association proposera des activités selon les possibilités offertes dans la région. Les bénévoles devront peut être payer pour certaines activités.

Hébergement

L'hébergement peut prendre différentes formes selon les chantiers, de l'hébergement sous tente à des centres d'accueil. Le type d'hébergement est indiqué dans la description du chantier par un chiffre de A à E

Nourriture

La plupart du temps, les bénévoles organisent eux-mêmes les repas : ils achètent la nourriture, préparent les repas, font la vaisselle. Tous les bénévoles doivent participer.

Equipement

Les bénévoles doivent emporter un sac de couchage et un sac à dos. Pour les travaux, les bénévoles doivent emporter des gants, des chaussures fermées et confortables, et des vêtements qui peuvent être abîmés. Ils peuvent emporter aussi des chaussures de marche pour les visites et randonnées, un maillot de bain pour la baignade. Pour la vie en collectivité, les bénévoles peuvent emporter des recettes de cuisine de leur pays, un instrument de musique, des chansons, etc. Les bénévoles doivent aussi emporter un peu d'argent de poche.

Encadrement

Tous les chantiers sont placés sous la responsabilité d'une équipe d'animateurs formés par l'Union REMPART. Chaque chantier a son propre règlement intérieur, qui doit être respecté par tous. Pour préserver le groupe, l'animateur est seul juge de l'opportunité de la présence d'une personne sur un chantier, et peut, dans certains cas, prendre des mesures d'exclusion vis-à-vis d'un bénévole si son attitude nuit à la stabilité du groupe.

Voyage

Les bénévoles doivent attendre la lettre de confirmation de l'Union REMPART pour organiser leur voyage et réserver leur billet. Avec la lettre de confirmation, la feuille de route leur donne toutes les informations nécessaires pour rejoindre le chantier. Les bénévoles sont entièrement responsables de leur voyage, l'Union REMPART ne peut pas prendre en charge des frais de voyage.

Assurance et santé

Tous les bénévoles sont couverts par une assurance en cas d'**accident** pendant toutes les activités du chantier (travail, loisirs). Pour l'assurance **maladie**, voir le document A4 si les bénévoles sont assurés par REMPART. Les bénévoles doivent être à jour de leur vaccination anti-tétanique. Les citoyens de l'Union Européenne doivent emporter la Carte Européenne d'Assurance Maladie, qu'ils demanderont auprès de leur centre de sécurité social.

Frais de participation

Comme les bénévoles sont logés et nourris pendant le chantier, **ils doivent participer aux frais**. Le montant des frais de participation varie d'un chantier à l'autre : en moyenne ils sont compris entre cinq et huit euros par jour.

Leisure activities

Visiting sites, hiking, swimming, sports and cultural activities : leisure is often organised on the group's initiative. The association will propose activities according to its possibilities and the opportunities offered by the region. Volunteers may have to pay for some activities.

Accommodation

Accommodation takes various forms according from one site to another, from tents to standard holiday accommodation. The type of accommodation is always indicated by a number from A to E

Meals

Most of the time, volunteers organise meals on their own, doing shopping, cooking, washing-up. All the volunteers have to participate in turn.

Equipment

Volunteers must take a sleeping bag and a backpack. To do the restoration work safely, volunteers must take gardening gloves, strong, comfortable shoes and clothes that can get dirty. Walking shoes are advised for trekking, swim suit for swimming. As far as group activities are concerned, volunteers can bring cooking recipes from their country, a musical instrument, songs, etc.... Volunteers must take some pocket money.

Supervision

All workcamps are supervised by team leaders trained by REMPART. There are usually at least two leaders on one workcamp. Each workcamp sets its own pace and timetable and its internal rules must be respected. To safeguard the group, the team leader acting as the person in charge is the only one allowed to decide if a person is or is not accepted on a restoration site. He or she can, if needs be, exclude volunteers if their attitude puts the group's stability into jeopardy.

Travel

Volunteers must wait for Union REMPART confirmation before booking travel arrangements. Along with the confirmation letter, volunteers will also find an info sheet with the practical information needed to reach the workcamp. Volunteers are completely responsible for their travel arrangements. Union REMPART does not pay for any travel expenses.

Insurance and health

All volunteers are covered by an insurance in case of **accident** occurring during any one of the activities on the site (at work or leisure). About **health** insurance, please see the A4 sheet to check if the volunteers are insured by REMPART. Volunteers must check that their vaccinations against tetanus are up to date. European Union citizens must ask for a European Health Insurance Card at their local Social Security centre.

Contribution to costs

Since volunteers have bed and board at every workcamps, they are expected to pay the association which runs the site for the expenses incurred by their stay. Prices vary depending on the workcamp. Each volunteer can expect to spend between five and eight euros a day